

PROCÈS -VERBAL
SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
- 22 MARS 2026 -

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux du mois de Mars à neuf heures zéro minute, Conseil Municipal de la commune de CONCREMIERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel DEJOLLAT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Mars 2026.

• **Présents:**

Mmes et MM. BENBADRA Aïcha, BUSSEureau Marie, CHAUSSEBOURG Alain, DEJOLLAT Daniel, GALET Isabelle, GENUITE Flavien, HERSAINT Françoise, HERSAINT Laurent, LAMOUR Laurence, LESPAGNOL Christophe, MASSET Soline, PESSIONE Alain, POUVREAU Anaïs, ROBERT Lionel.

- **Excuses** : Néant.
- **Absents** : GAILLARD Benoit.
- **Procurations** : Néant.

Secrétaire de séances : POUVREAU Anaïs.

Séance ouverte à neuf heures zéro minute.

Ordre du jour :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'Adjoints
3. Election des Adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu local
5. Approbation du PV de la dernière réunion
6. Désignation des Conseillers Communautaires Brenne Val de Creuse (CDC)



1. Election du Maire

- Présidence de l'assemblée :

Le plus âgé des membres présent du Conseil Municipal (M Alain PESSIONE) a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 14 conseillers présents, et a constaté que la condition de quorum était remplie. Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

- Constitution du bureau :

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme BENBADRA Aïcha et M HERSAINT Laurent. A la question posée de savoir qui veut être candidat au poste de Maire, MR DEJOLLAT et LESPAGNOL se sont manifestés.

- Déroulement du scrutin :

Le Président a remis à chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, par ordre alphabétique, deux bulletins, puis s'est rendu dans l'isoloir, et a mis son enveloppe fermée dans l'urne. Après le vote du dernier Conseiller, il a été procédé au dépouillement des bulletins de vote.

- Résultat du scrutin :

Nombre de votes exprimés : 14

Majorité absolue : 8

M DEJOLLAT obtient 11 voix sur 14.

Mr LESPAGNOL obtient 3 voix sur 14.

M. DEJOLLAT est élu comme Maire de CONCREMIERS à la majorité des votes (soit 11 voix sur 14) à 9H25.

M. PESSIONE donne la parole à M. DEJOLLAT afin de poursuivre l'ordre du jour.

2. Détermination du nombre d'Adjoints

Une liste de 4 adjoints est proposée ; une liste de 1 à 4 est remise à chaque Conseiller Municipal qui se rend dans l'isoloir et remet ensuite son enveloppe fermée dans l'urne. Il est ensuite procédé au dépouillement des enveloppes :

Nombre de votes exprimés : 14

majorité absolue : 8

Nombre de votes pour 1 adjoint = zéro

Nombre de votes pour 2 adjoints = zéro

Nombre de votes pour 3 adjoints = 3

Nombre de votes pour 4 adjoints = 11

Le nombre de 4 adjoints est adopté.

Mr LESPAGNOL ne disposant pas du nombre suffisant de conseillers pour l'établissement de sa liste, demande à l'assemblée si une femme peut se rajouter à sa liste, pour raisons démocratiques. Mme POUVREAU se porte volontaire pour s'inscrire sur la liste de M. LESPAGNOL.

Une interruption de séance de vingt minutes est observée pour laisser à chaque candidat tête de liste la possibilité de composer des listes complètes de quatre personnes pour les postes d'adjoints.

Deux listes de candidats aux fonctions d'adjoints ont été remises à chaque conseiller, qui s'est rendu dans l'isoloir, et a remis son enveloppe fermée dans l'urne.



3. Election des Adjointes

a) Liste de M PESSIONE Alain en tant que tête de liste il est proposé :

- Mme HERSAINT Françoise
- Mr ROBERT Lionel
- Mme LAMOUR Laurence

b) Liste de M LESPAGNOL Christophe, en tant que tête de liste il est proposé :

- Mme BENBADRA Aïcha
- Mr GENUITE Flavien,
- Mme POUVREAU Anaïs

Après avoir procédé au dépouillement, il est constaté le résultat suivant :

- Nombre de votants : 14
 - Liste de Alain PESSIONE : 10
 - Liste de M. LESPAGNOL : 3
 - Bulletin blanc : 1
 - Suffrage exprimé : 13
- Majorité absolue : 7

La liste des adjoints présentés par Mr PESSIONE est adoptée à la majorité de 10 voix contre 3.

Aucune observation ni aucune réclamation n'ont été faites.

4. Lecture de la charte de l'élu local

M DEJOLLAT nous fait la lecture de la charte de l'élu local. Il est rappelé les principes fondamentaux : impartialité, probité, intégration, prévention des conflits d'intérêt. Une copie de cette charte est remise à chaque élu.

5. Approbation du PV de la dernière réunion

Une copie du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 janvier 2026 a été envoyée à chaque participant avant la réunion afin de pouvoir procéder à son adoption à main levée.

Résultat : 11 voix pour et 3 absentions.

Le procès-verbal est adopté à la majorité des votes exprimés.

6. Désignation des Conseillers Communautaires Brenne Val de Creuse (CDC)

En leur qualité de Maire et premier adjoint, MM DEJOLLAT Daniel et PESSIONE Alain sont désignés conseillers communautaires pour la Commune de CONCREMIERS.

Questions diverses

Un état sur les finances de la commune est demandé.

Mr DEJOLLAT répond que les comptes de résultats de l'année 2025 ne sont pas encore validés à ce jour, et qu'un retard est dû à de nombreux changements administratifs.



Il souhaite qu'un bon climat d'écoute et de respect s'établisse entre les participants, pour le bien de la commune et de ses habitants.

Séance est levée à onze heures zéro minute.

